

FRANCE

## LES GRANDS BÉNÉFICES LIÉS À LA PARTICIPATION DU PUBLIC DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

- la sensibilisation du public au sujet de l'environnement
- l'amélioration de la qualité de la décision grâce à l'intelligence collective et la mobilisation d'un grand nombre d'expertises et de pratiques
- L'amélioration de la qualité de l'information, enrichie par les différentes formes d'expertises et la diversité des points de vue.
- L'appropriation et la bonne compréhension des projets par le public facilitant leur inscription dans des trajectoires territoriales et renforçant, *in fine*, leur durabilité.

